

Proposition de zonage

Crasville



Rapport – Mars 2023

1. Contexte général

1.1. Contexte administratif

- Population¹ : **127 habitants**
- Nombre logements² : 56 logements dont 95 % de résidences principales, soit 53 logements
- Densité moyenne³ : 2,4 habitants par logement
- Commune adhérente à Communauté d'Agglomération Seine Eure

Cf figure 1.

1.2. Urbanisation

Le PLUi ne prévoit de future zone à urbaniser à dominante d'habitat sur la commune.

^{1 et 2} : INSEE – données 2015

³ En tenant compte du nombre de résidences principales

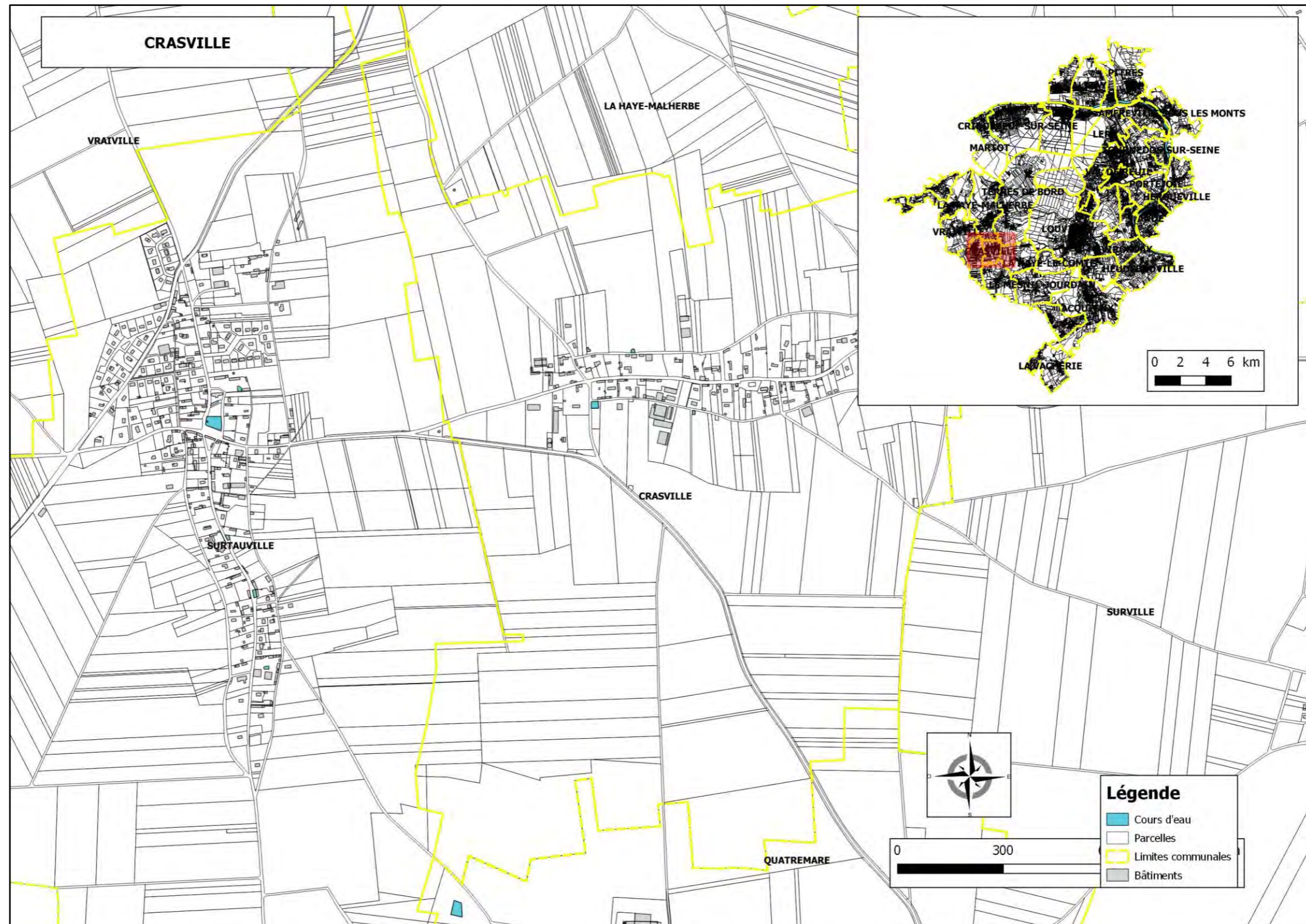


Figure 1 : Localisation de la commune sur le territoire (Réalisé par IRH à partir des données cartographiques transmises par la CASE)

1.3. Contexte artisanal-industriel

7 activités agricoles sont présentes sur le territoire (céréales, élevage, lait, culture) et une entreprise, CAP SEINE est également recensée.

1.4. Bâtiments publics

Seule une mairie est recensée sur la commune, assainie en non collectif.

1.5. Conclusion sur le contexte général

Les flux semblent essentiellement de nature domestique sur la commune.

2. Contexte environnemental

2.1. Cours d'eau

Sans objet.

2.2. Zones naturelles

Sans objet.

2.3. Inondations

Sans objet.

2.4. Remontée de nappe

Sans objet.

2.5. Cavités souterraines

La commune compte 4 cavités, 3 ouvrages civils et une carrière.

Cf figure 2.

2.6. Captage AEP

La commune est concernée par les périmètre rapproché et éloigné du captage de Surtauville.

Cf figure 3.

2.7. Autres zones protégées

La commune est concernée par :

- Des alignements d'arbres à protéger,
- Des alignements architecturaux à préserver,
- Des périmètres de précautions appliquées autour des axes de ruissellement de la pluie

Cf figure 4.

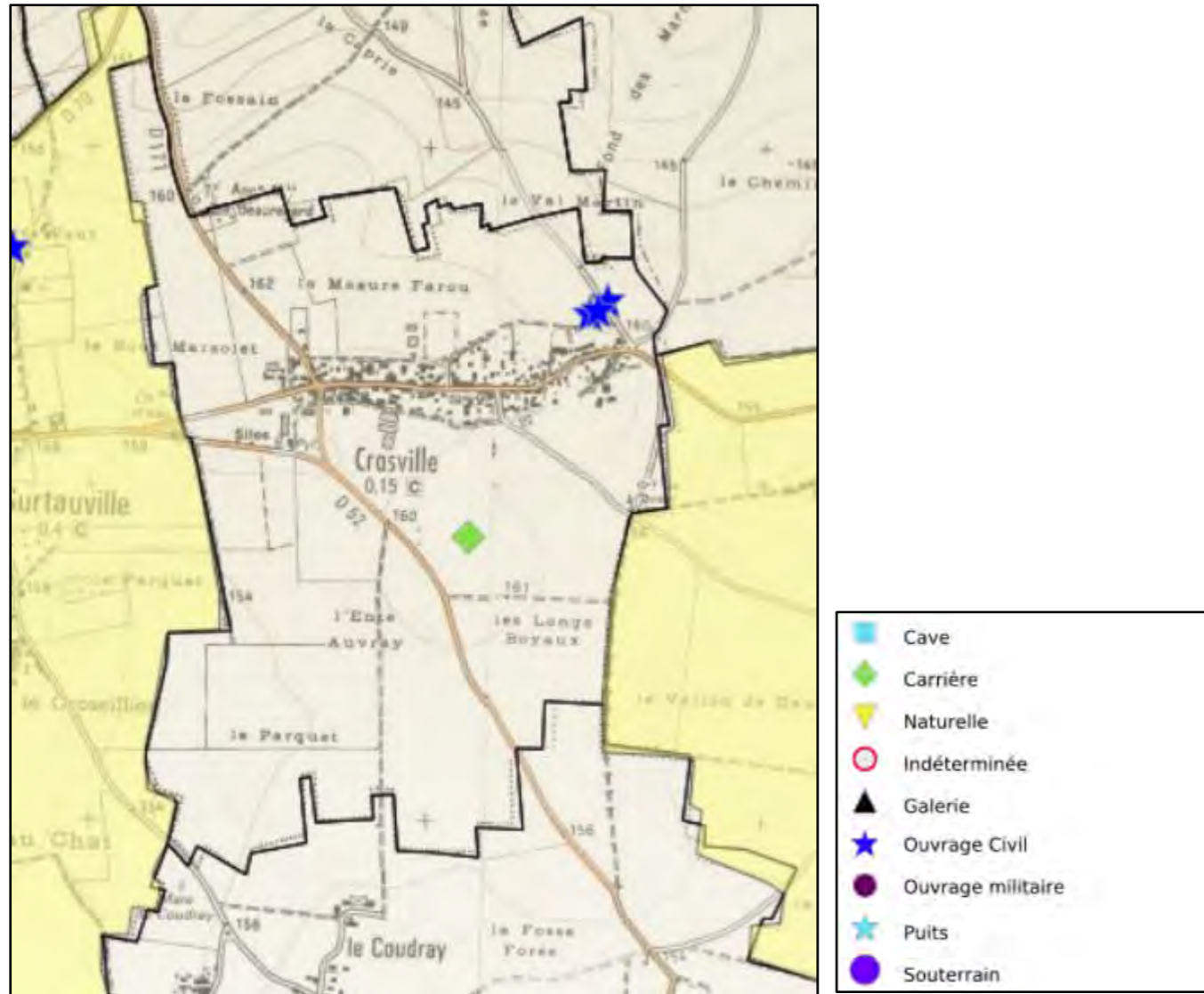


Figure 2 : Cavités recensées sur la commune (D'après géorisques.fr)

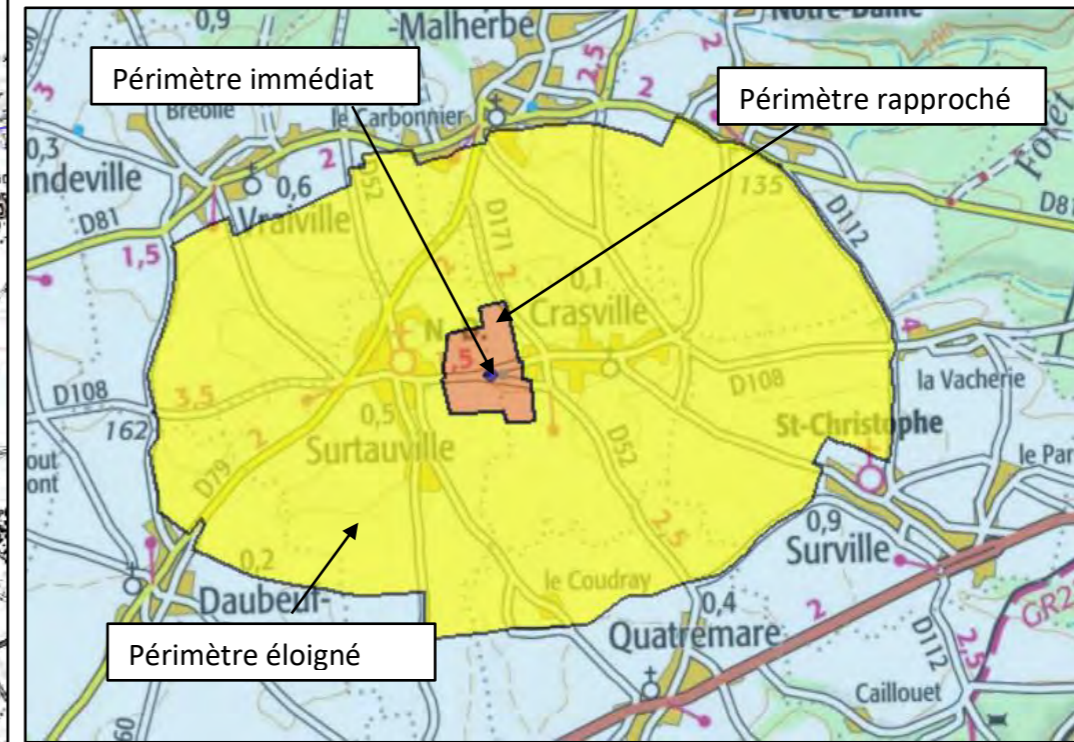
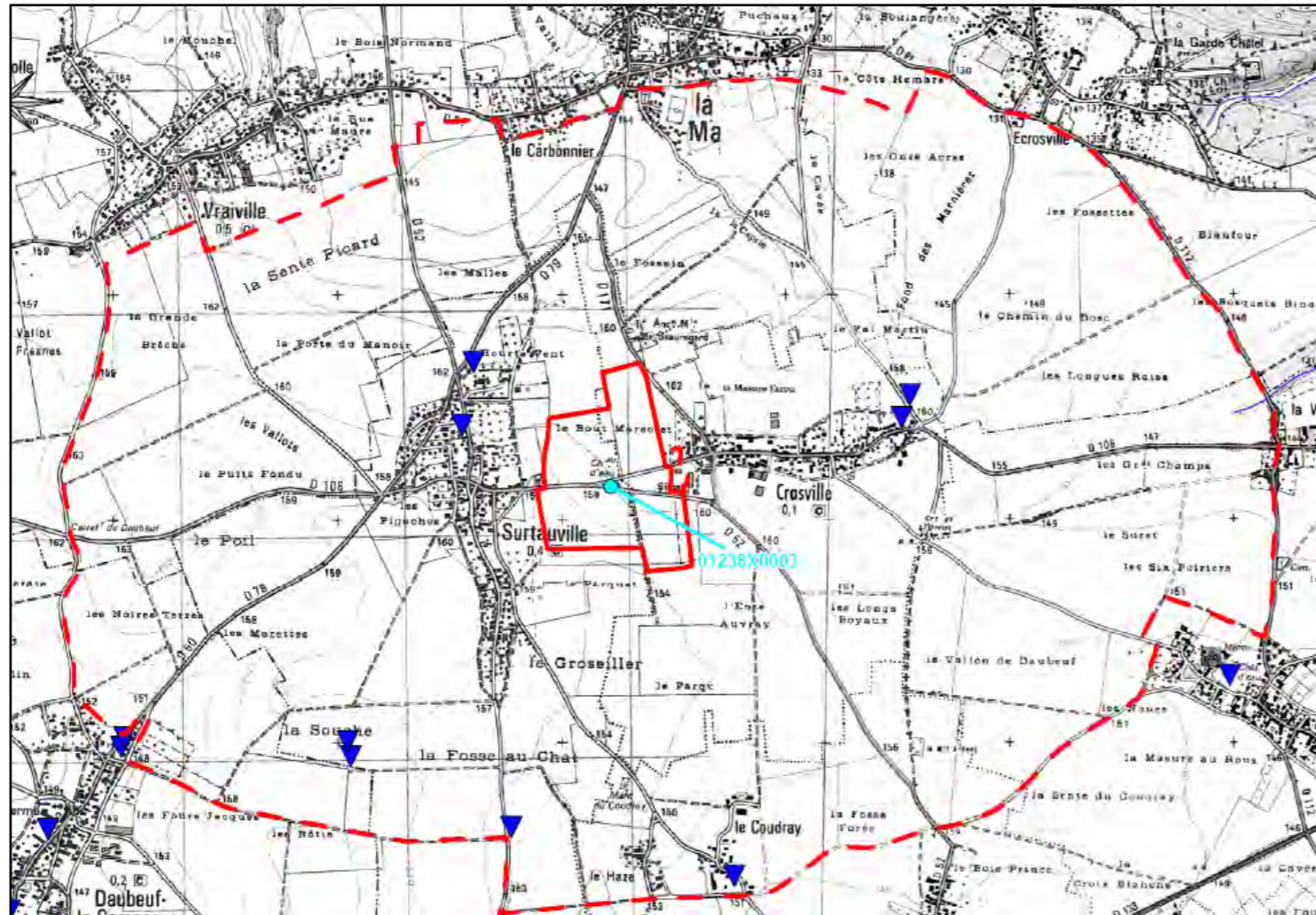


Figure 3 : Localisation du captage de la commune (D'après arshn-perimetre-de-protection.fr)

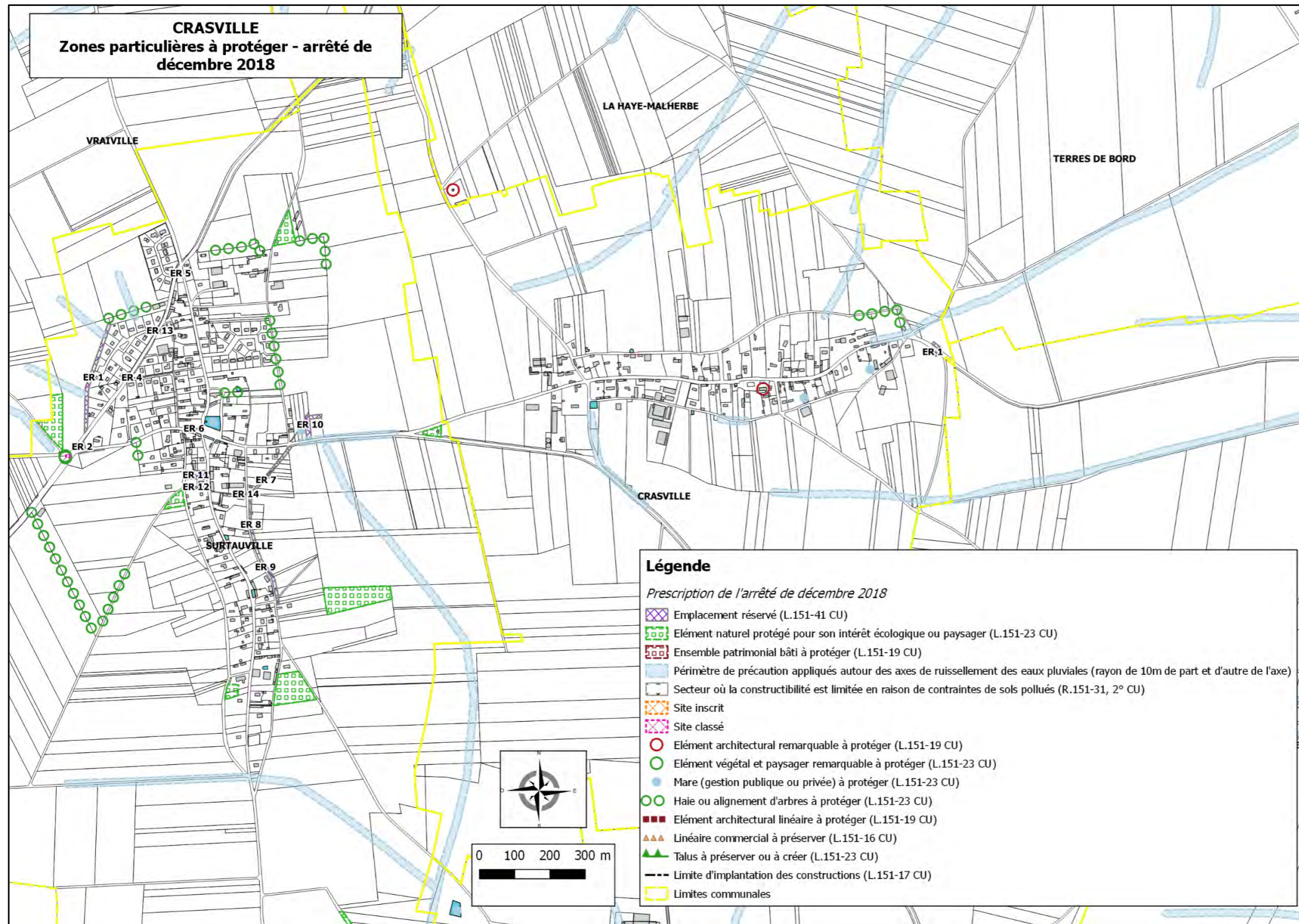


Figure 4 : Cartographie des zones protégées de la commune (Réalisée par IRH d'après les données du PLUi transmises par la CASE)

3. Assainissement existant

3.1. Zonage d'assainissement

La commune dispose d'un zonage d'assainissement réalisé en décembre 2006 délibéré le 13 juillet 2007. L'ensemble de la commune est en non collectif.

Cf figure 5.

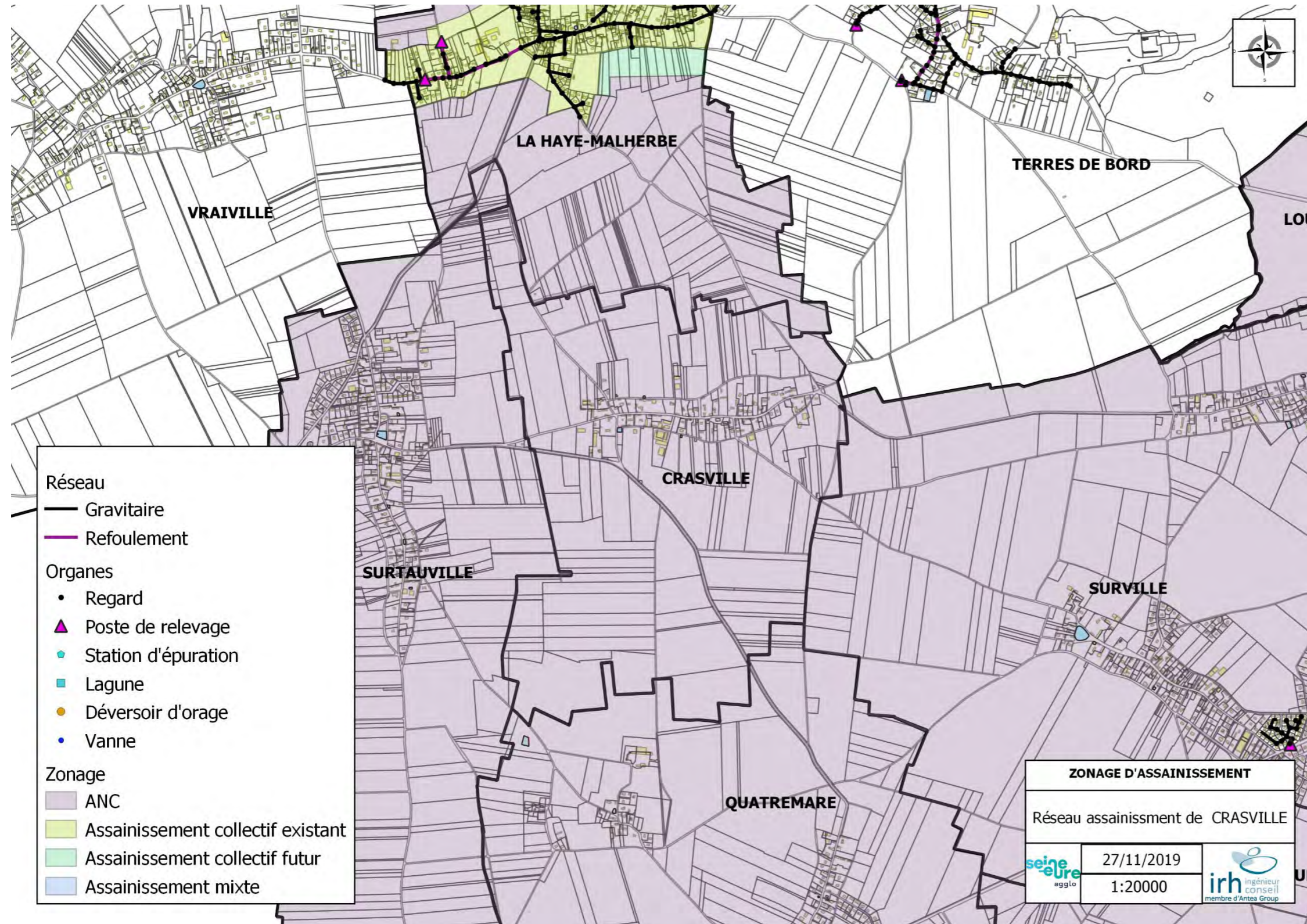


Figure 5 : Dernier plan de zonage de la commune (Réalisé par IR à partir des données du dernier zonage transmises par la CASE)

3.2. Assainissement Non Collectif

Une soixantaine de logements est assainie en non collectif sur la commune.
D'après les résultats des contrôles du SPANC disponibles (menés entre 2008 et 2019) :

Tableau 1: Résultats et statistiques des contrôles ANC

Contrôle	Nombre d'installations	Ratio
A	6	50,0%
B	3	25,0%
C	-	-
D	1	8,3%
E	1	8,3%
NC	1	8,3%
Total	12	100%

Classe A :

- Installation complète,
- Pouvant nécessiter quelques travaux mineurs,
- Présentant potentiellement des défauts d'entretien (ex : vidange à réaliser).

Classe B :

- Installation complète sans ventilation,
- Installation sous dimensionnée,
- Installation présentant une usure d'éléments constitutifs,

Classe C :

- Installation significativement sous dimensionnée,
- Traitement non accessible mais marques de tranchées visibles,
- Traitement partiellement accessible et absence d'éléments probants attestant de l'existence de l'ensemble de l'installation,

Classe D : RISQUE ENVIRONNEMENTAL

- Eaux pluviales rejetées dans le système d'assainissement
- Installation incomplète,
- Installation présentant des dysfonctionnements majeurs
- Installation semblant présenter un risque de pollution

Classe E : RISQUE SANITAIRE

- Défaut de sécurité sanitaire,
- Défaut de structure ou de fermeture des ouvrages constituant l'installation,
- Implantation à moins de 35m en amont d'un puits privé
- Installation inaccessible et absence d'éléments probants attestant de l'existence d'une installation,
- Absence d'installation

3.3. Type de sols

Plusieurs types de sols ont été distingués et classés par aptitude à l'ANC sur la commune.

Tableau 2 : Types de sols de la commune

Types de sol	Description	Filière	Contraintes
A	Sols de limons argileux, limoneux à sableux, limoneux à débris de silex ou de terrasses alluviales anciennes	Epandage	Tranchée d'infiltration à mettre en place parallèlement aux courbes de niveau
C	Sols peu profonds mêlés à une argile limoneuse	Lit filtrant drainé verticaux avec exutoire en surface	Exutoire en surface

Cf figure 6.

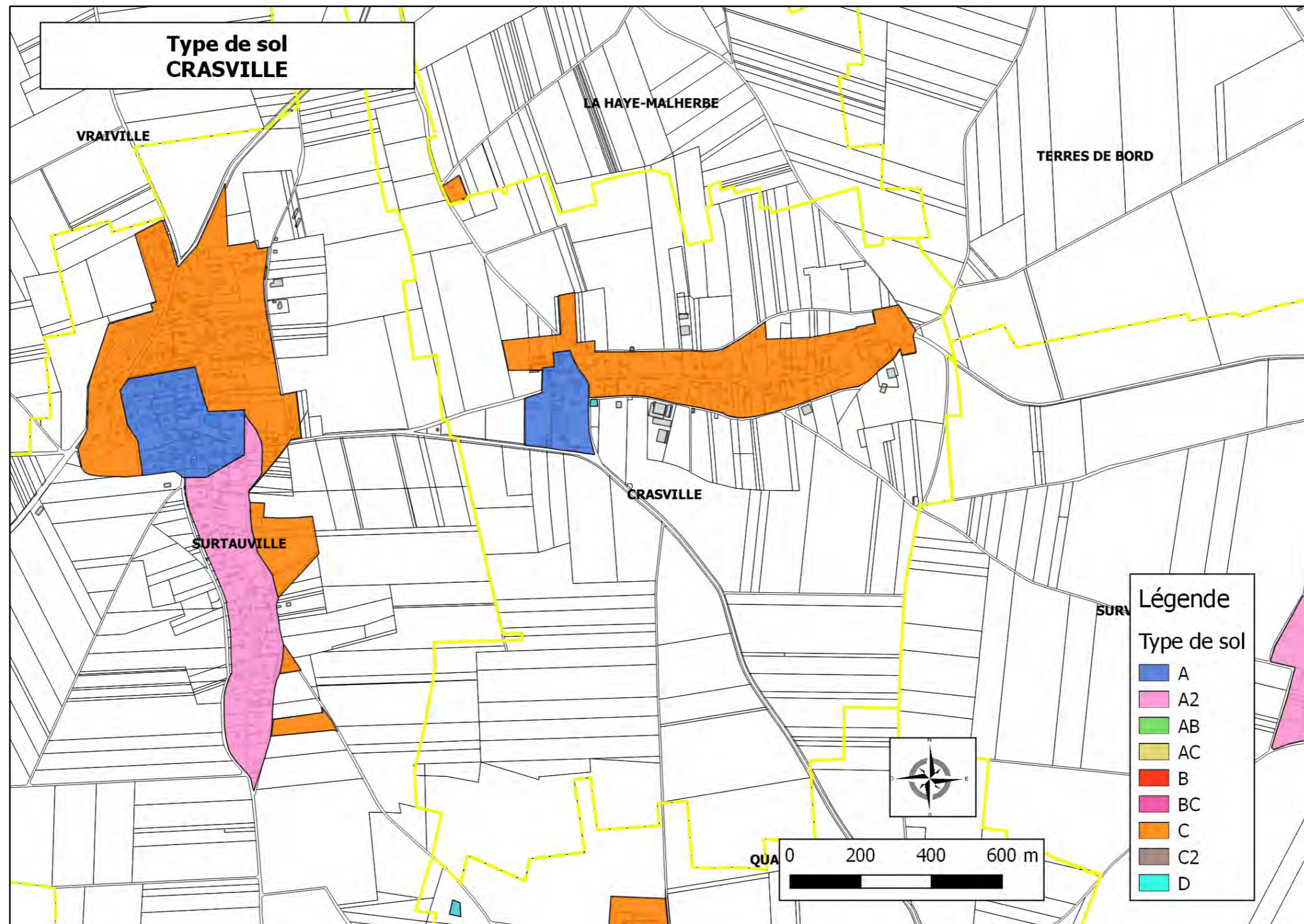


Figure 6 : Carte des sols de la commune (Réalisé par IRH à partir des données issues du dernier zonage transmises par la CASE)

3.4. Scénarii étudiés

Etant donné la faible densité de linéaire/logement et l'aptitude des sols à l'assainissement non collectif, le maintien de ce dernier se justifie.

4. Conclusion

Il a été décidé de maintenir le zonage en assainissement non collectif pour l'ensemble de la commune.

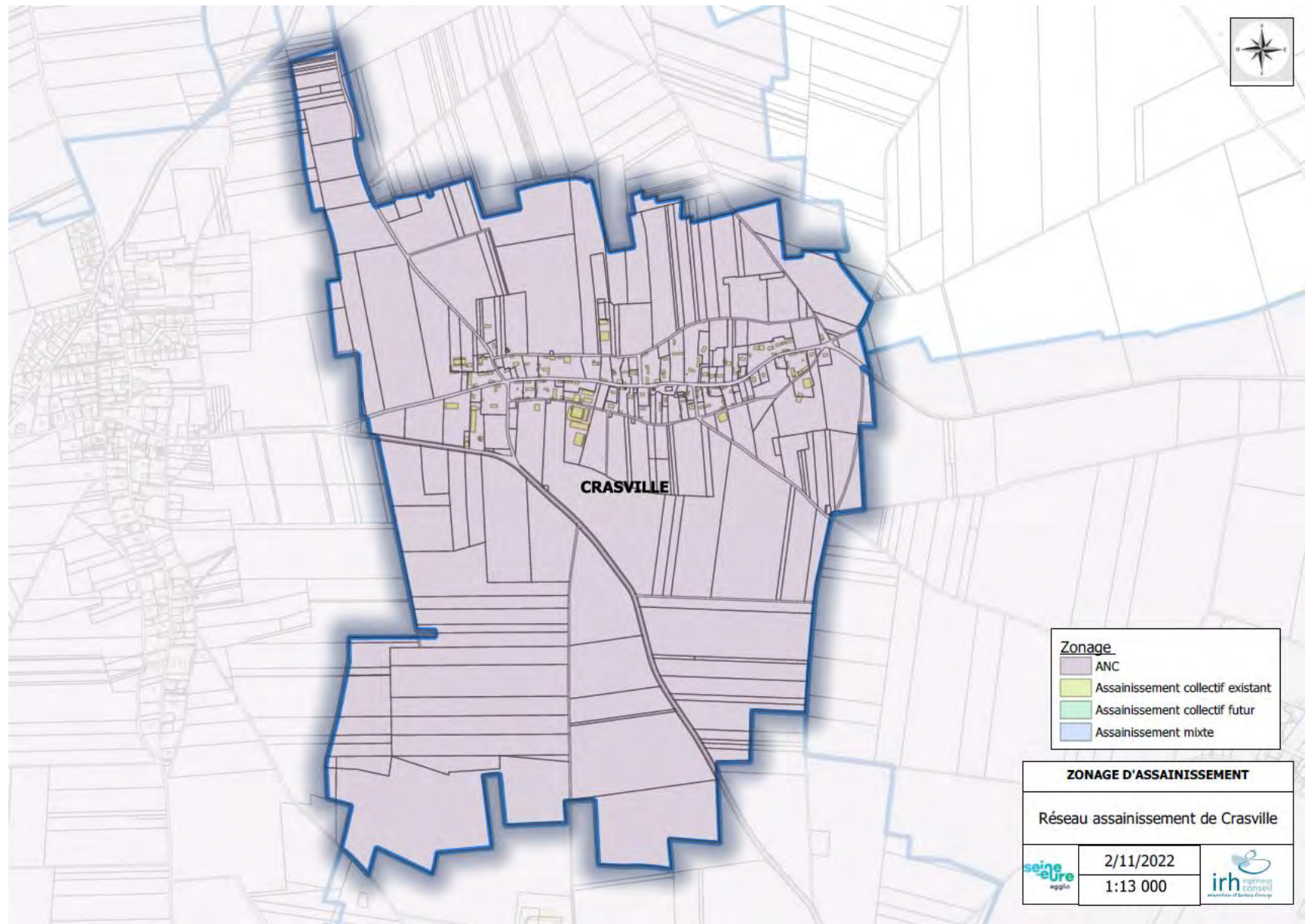


Figure 7 : Zonage final (réalisé par IRH après validation du MOA)